

Titre à finalité professionnelle

Agent de la Sûreté ferroviaire



Votre futur métier !

L'agent de la Sûreté ferroviaire évolue au sein d'une équipe opérationnelle en tenue d'uniforme et armé dans les emprises ferroviaires. Les missions quotidiennes sont orientées autour de 3 axes majeurs : transporter, intervenir, protéger. Il est aussi un acteur du transport ferroviaire qui prend en charge quotidiennement les clients.

Découvrez la formation professionnelle certifiante qui vous permet d'accéder à ce métier.



BUREAU
VERITAS

Bureau Veritas Certification

SOCIÉTÉ NATIONALE SNCF - UNIVERSITÉ DE LA SÛRETÉ

15 AVENUE LOUIS ARMAND
95120 ERMONT
FRANCE

N° SIREN : 552 049 447
N° DECLARATION D'ACTIVITE : 11 95 06839 95

Bureau Veritas Certification certifie que les prestations de l'entreprise susmentionnée ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le référentiel de certification et au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat :

Référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences

En application du :

Du Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle

Du Décret n° 2019-565 du 06 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences

De l'Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D 6316-1-1 du code du travail

De l'arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation

Du Guide de lecture du référentiel qualité publié sur le site du Ministère du Travail dans sa version en vigueur

Du Questions-Réponses publié sur le site du ministère du travail dans sa version en vigueur

Du Règlement d'usage de la marque française de garantie n° 4704889 « Qualiopi » et sa charte d'usage publiés sur le site du Ministère du Travail dans leur version en vigueur



CATEGORIE D'ACTION CONCERNEE :

L.6313-1 – 1° Les actions de formation

Date de début du cycle de certification : **03 janvier 2025**

Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : **21 octobre 2027**

Date d'audit de certification/recertification : **18 octobre 2024**

Date d'expiration du cycle précédent : **21 octobre 2024**

Certificat n° : FR092684-2

Affaire n° : 22923342

Date de révision : 31 décembre 2025

Samuel DUPRIEU - Président

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
1 Place Zaha Hadid - 92400 Courbevoie

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, veuillez utiliser le QR Code.



Taux de satisfaction
en fin de formation*

82%

Certification visée

Titre à finalité professionnelle de niveau 4, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Fiche RNCP n°40880

Certificateur : Université de la Sûreté SNCF

Echéance de la certification : 25-06-2028

Taux d'insertion
dans l'emploi*

92%

Pré-requis

- + Être âgé de 18 ans minimum,
- + extrait du bulletin n° 2 du casier judiciaire vierge,
- + certificat médical d'aptitude à la pratique sportive.



Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap et formation adaptable selon les besoins.

Taux d'obtention
de la certification*

62%**

Durée

La formation dure 8 mois :

- + 277 heures de formation,
- + 12 semaines de stage opérationnel.

Possibilité d'aménager la durée pour valider un ou des blocs de compétences.

Pas de suite de parcours, passerelles ou équivalences

Objectifs de la formation

L'Université de la Sûreté est l'organisme de formation du groupe SNCF qui dispense les enseignements obligatoires pour l'exercice du métier d'agent de Sûreté ferroviaire

La formation permet une progression pédagogique pour l'acquisition des compétences opérationnelles requises pour l'exercice du métier :

- + connaître les procédures de **sécurité** du personnel applicables en milieu ferroviaire,
- + maîtriser le cadre **juridique** d'exercice de ses missions (droit pénal et code des transports)
- + mettre en oeuvre les techniques d'**intervention** et le tir en milieu ferroviaire,
- + développer la relation avec les clients et la **maîtrise des outils de communication**.

Les candidats doivent disposer des qualités suivantes : esprit d'équipe, maîtrise de soi, capacité d'apprentissage, aptitudes sportives, bonne expression écrite et orale en français...

Méthodes mobilisées

L'Université de la Sûreté dispose de toutes les infrastructures nécessaires à la dispense des modules théoriques et techniques :



des salles de formation pour les présentations théoriques,



des dojos pour les démonstrations techniques,



des maquettes pour les mises en situation pratiques,



d'un stand de tir pour la manipulation des armes.

La formation est complétée par une immersion en milieu professionnel à l'occasion d'un stage opérationnel.

Lieu de la formation

Université de la Sûreté
15 avenue Louis Armand
95120 ERMONT

Accessible depuis la gare
d'Ermont Eaubonne



Préparez votre candidature

Testez vos connaissances avant l'entretien grâce au MOOC Sûreté ferroviaire : suretesncfmooc.sncf.fr



Comment postuler ?

Rendez-vous sur : emploi.sncf.com



- 1 Examen du dossier de candidature
- 2 Satisfaction aux tests d'aptitude
- 3 Entretien de motivation
- 4 Visite médicale d'aptitude
- 5 Consultation de l'extrait du B2 du casier judiciaire
- 6 Test d'aptitude opérationnelle



Délai d'accès de 1 à 3 mois selon la programmation des sessions de formation.

Modalités de certification

À l'issue de la formation, le candidat se présente au jury de certification, chargé de vérifier, au regard du référentiel, l'acquisition des compétences requises pour l'obtention de la certification « Agent de la Sûreté ferroviaire ».

Pour statuer, le jury examine les résultats obtenus par le candidat tout au long du parcours, notamment les épreuves écrites en contrôle continu, les mises en situation, les restitutions techniques ainsi que les évaluations issues du stage opérationnel.

Tarif et contact

Lecoût de la formation est entièrement pris en charge par l'employeur dans le cadre d'un recrutement en CDI. Tarif de la formation : **11 864 euros**

Pour plus d'informations : universitedelasurete@sncf.fr
Contact référent handicap : Paul.vosgiens@sncf.fr

Découvrez nos métiers !

L'obtention de la certification professionnelle permet l'accès au poste d'agent de la Sûreté ferroviaire.

Tout au long de votre parcours professionnel, vous aurez l'opportunité d'évoluer vers diverses entités et spécialités :

- + agent cynophile (défense ou détection)
- + équipes projetables (EAR ou UNIR)
- + télé-pilote de drones
- + ...

Pour en savoir plus : surete-ferroviaire.sncf.com



